

**DELIBERATION N ° 93-4 DU 1er JUIIN 1993 RELATIVE AU SCHEMA
DIRECTEUR INFORMATIQUE**

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

- Vu la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 et notamment son article 14
- Vu le décret n° 66-700 du 14 septembre 1966 et notamment ses articles 9 et 12

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

Le conseil d'administration après en avoir délibéré, adopte le schéma directeur informatique tel que décrit dans les documents préparés pour la réunion du conseil d'administration du 1er juin 1993.

Le secrétaire,
directeur de l'agence



Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT

Le président du
conseil d'administration



Christian SAUTTER